

Réunion du 16 décembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 84

Nombre de votants : 94

L'an deux-mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Didier AYALA-BARON, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLEX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :**

Mmes et MM Gilles LÉVÈQUE (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à M. Laurent COUBLUCQ), Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Stephan BONNAFOUX, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Robert HAGET (Pouvoir à M. Daniel BIROU), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

## RAPPORT N° 15 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

**Rapporteur : M. Emmanuel HANON**

Pour ce budget primitif 2026, les choix qui vous sont proposés sont :

- une fiscalité constante pour la CFE, la taxe foncière, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- des dépenses de fonctionnement en hausse globale de **1,51 %**,
- un recours à l'emprunt de 5,73 M€ qui ne dégrade pas notre capacité de désendettement et permet d'inscrire une capacité d'investissement de **7,5 M€**.

Ces choix sont déclinés en suivant dans la présentation précise des sections de fonctionnement et d'investissement du BP 2026 :

### I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A – RECETTES :

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 57 880 048 € (- 0,58 % par rapport au BP 2025).

Elles se déclinent comme suit :

➤ **Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Ce chapitre s'élève à 140 000 €, même montant qu'en 2025.

➤ **Les recettes des services et du domaine**

Elles s'élèvent à 3 037 161 € (+5,18 %) :

- recettes de la base de loisirs : 40 000 €,
- recettes des crèches : participations des parents : 362 741 € (+ 19 741€),
- les mises à disposition de personnel : 2 176 000 € dont 2 100 000 € pour le budget annexe déchets (+ 100 K€ par rapport à 2025),
- autres produits d'activités : 147 420 € : + 41 760 € (transport à la demande, cyber-bases, gens du voyage, photovoltaïque, coworking, charges mutualisées pépinières et autres charges),
- recettes issues de la vente sur Webenchères ou Agorastore : 25 000 € (- 15 K€ par rapport à 2025),
- redevances pour l'entretien des espaces verts : 90 000 €,
- la participation de la commune de Mourenx aux frais de fonctionnement du MI[X] : 61 000 €,
- redevances d'occupation du domaine public : 135 000 € (+ 3 000€).

➤ **Les impôts, taxes et fiscalité locale** : ce chapitre représente 34,77 M€ (- 0,54%)

Les recettes fiscales sont prévues à hauteur des notifications 2025, donc en forte baisse et une hausse prudente de 1,5 % pour la fiscalité directe (CFE, TF, TH résidences secondaires) :

- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 4,54 M€, montant basé sur la notification 2025,
- la taxe sur les surfaces commerciales : 725 K€ et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 1,31 M€, montants basés sur les notifications 2025,

- ☛ le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (dotation de l'Etat pour compensation de la perte de taxe professionnelle) : 11,76 M€, montant 2025,
- ☛ le produit de la taxe GEMAPI : 800 K€,
- ☛ les contributions directes : pas de hausse des taux mais prévision de 1,5 % d'évolution des bases, adossées à une hausse prudente de l'inflation : 10,3 M€,
- ☛ la compensation de l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation : 5,016 M€.

D'autres produits :

- ☛ la taxe de séjour : 78 400 €,
- ☛ les attributions de compensation négatives : 228 000 €,
- ☛ les droits de place : 11 822 €.

#### ➤ Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre s'élève à 18,52 M€ (- 0,56%) :

- ☛ Il intègre la dernière composante de compensation de la suppression de TP, à savoir la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (**DCRTP**) d'un montant de **6,54 M€** en 2026 (montant notifié 2025 - **400 K€**, en attente loi de finances 2026 : **- 100 K€** provision) et la compensation au titre de la CFE et du foncier bâti : **6,76 M€** (notification 2025),
- ☛ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** - qui ne comprend **qu'une seule part, la dotation de compensation**, puisque la communauté de communes de Lacq-Orthez a une DGF « intercommunalité » négative depuis 2017- est prévue à hauteur de **3,07 M€** en 2026 (- 50 K€ par rapport au notifié 2025),
- ☛ **Les subventions, participations de fonctionnement et FCTVA** s'élèvent à 2,14 M€ en 2026 (1,91 M€ en 2025).

#### ➤ Les produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre les revenus des bâtiments à hauteur de 1,34 M€ (+13 K€)

### B – DÉPENSES :

#### ➤ Les charges à caractère général : 11,26 M€ (+ 1,59 %)

#### ➤ Les charges de personnel : 21,28 M€ :

Elles sont contenues **sous les 1 % d'augmentation** grâce aux économies réalisées en 2025 et reportées en 2026 malgré l'augmentation pour la seconde année du taux de CNRACL de 3 points.

À noter, l'instauration de la taxe transport par la Région Nouvelle-Aquitaine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 à hauteur de 0,15 % de la masse salariale soit une dépense prévisionnelle supplémentaire de 30 000 €.

#### ➤ Les atténuations de produits

Ce chapitre s'élève au total à 15 530 114 € dont :

- ☛ la prévision pour les attributions de compensation versées aux communes : 12 817 203 €, conformément au mécanisme de solidarité, et le versement au titre du redressement des finances publiques pour un montant de 139 153 €,

- prévision budgétaire du FPIC 2026 : la prévision du FPIC pour la **communauté de communes de Lacq-Orthez** (1 900 000 €) s'effectue sur la base du pacte de solidarité qui a pris effet en 2022 et sur l'hypothèse d'un FPIC global équivalent à 2025 (2 937 156 €), soit - 200 K€ par rapport au BP 2025,
- le Dilico : 836 358 € (notification 2025) moins le versement de 30 % en 2026 : 585 451 € (+ provision de 13 307 €),
- le versement de la taxe de séjour : 75 000 €.

➤ **Les autres charges de gestion courante** - avec la mise en place de la M57, ce chapitre intègre désormais l'ancien chapitre 67, charges exceptionnelles qui n'existe plus-.

Ce chapitre représente 4 549 343 €.

Les principaux postes sont les suivants :

- 1 437 137 € pour la contribution au SDIS (+ 3 %),
- 267 000 € pour les indemnités et formations des élus,
- 657 000 € au titre de la GEMAPI,
- 130 500 € pour la convention avec l'UPPA,
- 30 000 € pour la contribution au syndicat La Fibre 64 en fonctionnement,
- 100 000 € : inscription d'une provision annuelle pour la zone de la Passerelle,
- 27 450 € pour des créances en non-valeur et autres charges,
- 35 000 € pour les aides financières aux étudiants,
- l'informatique « en nuage » : 85 900 €,
- 1 779 356 € pour les autres participations aux organismes publics et les subventions aux associations.

➤ **Les charges financières**

La prévision pour les intérêts de la dette s'élève à 959 K€.

La section de fonctionnement permet de dégager un **autofinancement global de 4 295 528 €** qui permet de couvrir 3 816 024 € au titre des dotations aux amortissements et opérations d'ordre et de dégager un virement prévisionnel à la section d'investissement de **479 504 K€** (1,52 K€ en 2025).

**II- SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Le financement de la section d'investissement se décline comme suit :**

● Subventions d'équipement et cautions .....	93 950 €
● Le fonds de compensation de la TVA .....	979 260 €
● Emprunt prévisionnel .....	5 735 000 €
● Dotations aux amortissements et opérations d'ordre .....	3 816 024 €
● Virement de la section de fonctionnement.....	479 504 €

**Soit un total de recettes attendues de .....11 103 738 €**

Le remboursement du capital de la dette s'élève à **3 600 000 €**.

La capacité d'investissement 2026 y compris les opérations d'ordre s'élève donc à **7 503 738 €**.

**Cette capacité d'investissement se décompose ainsi :**

**PÔLE AMÉNAGEMENT .....** **4 946 400 €**

⌚ Éclairage public.....	865 000€
⌚ Patrimoine végétal.....	55 000€
⌚ Patrimoine routier .....	3 145 000€
⌚ Aménagements routiers .....	220 000€
⌚ Parc routier.....	363 000 €
⌚ Patrimoine Bâti .....	169 000€
⌚ Urbanisme Durable .....	129 400€

**PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....** **644 150 €**

⌚ Développement économique (Chemstart 'up 5).....	300 000 €
⌚ Aides à l'immobilier d'entreprises .....	150 000 €
⌚ Foncier / Agriculture .....	70 000 €
⌚ Commerce .....	50 000 €
⌚ Tourisme.....	70 000 €
⌚ Reversement cautions loyers.....	4 150 €

**PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE .....** **545 823 €**

⌚ Services à la population.....	10 000 €
⌚ Habitat .....	413 323 €
⌚ Petite enfance .....	22 500 €
⌚ Mobilités .....	100 000 €

**PÔLE ENVIRONNEMENT .....** **0 €**

**PÔLE RESSOURCES .....** **1 301 800 €**

⌚ Informatique .....	270 000 €
⌚ SIG et adressage .....	11 800 €
⌚ Ressources Humaines (service entretien) .....	20 000 €
⌚ Fonds de concours .....	1 000 000 €

***Opérations d'ordre .....*** **65 565 €**

Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement est le suivant :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2026	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2026
<b>Total des dépenses</b>	<b>57 880 048,00</b>	<b>57 880 048,00</b>
011 - Charges à caractère général	11 262 018,00	11 262 018,00
012 - Charges de personnel	21 279 045,00	21 279 045,00
014 - Atténuation de produits	15 530 114,00	15 530 114,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 549 343,00	4 549 343,00
66 - Charges financières	959 000,00	959 000,00
67- Charges spécifiques	5 000,00	5 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	479 504,00	479 504,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 816 024,00	3 816 024,00

### SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2026	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2026
<b>Total des recettes</b>	<b>57 880 048,00</b>	<b>57 880 048,00</b>
013 - Atténuation de charges	140 000,00	140 000,00
70 - Produits des services	3 037 161,00	3 037 161,00
73 - Impôts et taxes	21 551 654,00	21 551 654,00
731 - Fiscalité locale	13 221 284,00	13 221 284,00
74 - Dotations, subventions, participations	18 523 073,00	18 523 073,00
75 - Autres produits de gestion courante	1 341 311,00	1 341 311,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 565,00	65 565,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2026	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2026
<b>Total des dépenses</b>	<b>11 103 738,00</b>	<b>11 103 738,00</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 605 150,00	3 605 150,00
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	357 400,00	357 400,00
204 - Subventions d'équipement versées	1 863 323,00	1 863 323,00
21 - Immobilisations corporelles	1 205 500,00	1 205 500,00
23 - Immobilisations en cours	4 005 000,00	4 005 000,00
45- Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	1 800,00
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 565,00	65 565,00

## SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2026	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2026
<b>Total des recettes</b>	<b>11 103 738,00</b>	<b>11 103 738,00</b>
10 - Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	979 260,00	979 260,00
13 - Subventions d'investissement (reçue) (sauf le 138)	90 000,00	90 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 737 150,00	5 737 150,00
45 - Opérations pour compte de tiers	1 800,00	1 800,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	479 504,00	479 504,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 816 024,00	3 816 024,00

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

• **d'adopter** le budget principal 2026.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,



*Patrice Laurent*

Patrice LAURENT